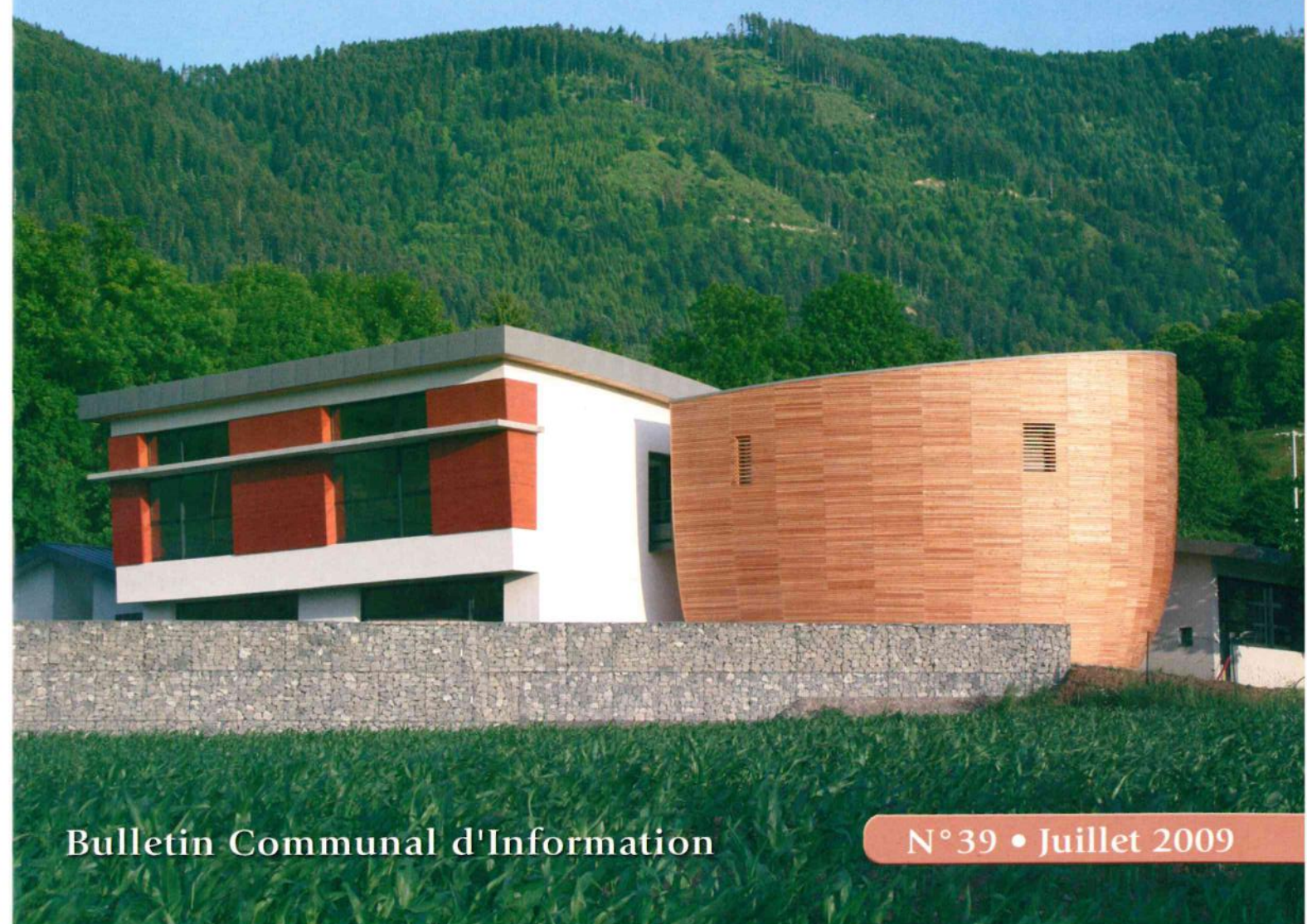


le lyaud

notre village





DE JANVIER 2009 à JUIN 2009

SÉANCE DU 5 JANVIER 2009

Lors de la séance du 5 janvier 2009, le Conseil Municipal :

- Décide de maintenir le prix du m³ d'eau à 1,07 €, pour les consommations enregistrées entre mars 2009 et février 2010 ; le montant de la location du compteur sera également maintenu à la somme de 12,19 €.
- Autorise le SYMASOL à entreprendre des travaux de restauration de la végétation sur la parcelle communale cadastrée AI 173, dans le cadre du Contrat de Rivière.
- Décide de mettre en œuvre l'exploitation du forage de Crêt Boulanger, et sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau.
- Valide la convention à passer avec les Carrières Chablaisiennes concernant le règlement des matériaux inertes exploités en 2008.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2009

Lors de la séance du 2 février 2009, le Conseil Municipal :

- Décide, pour 2009, de laisser au SIDISST le soin d'assurer la mise en recouvrement de la participation communale par le produit des impôts (fiscalité locale directe).
- Décide d'allouer les subventions suivantes aux associations :

- Mission locale	800 €	- APE	1 600 €
- A.S. Armoy/Le Lyaud	850 €	- UFOVAL	100 €
- Tennis Club	160 €	- C.C.A.S.	4 000 €
- Ass. Goutte de Vie	400 €	- Mutame	72 €
- Ass. Prisonniers de guerre	50 €		
- L'Echo du Haut-Chablais	2 000 €		
- Foyer Culturel Armoy/Le Lyaud	700 €		
- Ass. Parents d'Enfants Inadaptés	200 €		
- Ass. Manifeste pour la Vie	200 €		
- Théâtre "Les Mots Dits"	250 €		
- Décide de participer à l'achat d'un drapeau pour le groupement des anciens combattants de la Commune.
- Valide la convention à passer avec les Carrières Chablaisiennes pour l'indemnisation de la Commune concernant le passage intensif de camions sur les voies communales pour l'extraction du tout-venant de la carrière exploitée.
- Décide, pour 2009, d'affecter la somme de 8 936 € aux travaux en forêt.
- Décide la mise en œuvre des travaux sur les réseaux électrique et téléphonique du Moulin d'Amphion, la participation financière communale s'élevant à la somme de 131 301 € H.T. Un emprunt contracté auprès du SELEQ 74.
- Décide le remplacement de la colonne d'eau route des Chambrettes. Ces travaux seront réalisés en collaboration avec le SIEM.
- Décide de mettre en œuvre la rénovation du monument aux morts.

SÉANCE DU 2 MARS 2009

Lors de la séance du 2 mars 2009, le Conseil Municipal :

- Décide d'augmenter de 3 % le taux d'imposition de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti, le taux de la taxe professionnelle restant inchangé.
- Pour 2009, les taux communaux sont donc fixés ainsi :

Taxe d'habitation	:	8,57 %
Taxe sur le foncier bâti	:	8,54 %
Taxe sur le foncier non bâti	:	40,44 %
Taxe professionnelle	:	11,67 %

SÉANCE DU 30 MARS 2009

Lors de la séance du 30 mars 2009, le Conseil Municipal :

- Décide d'entreprendre des travaux de sécurisation de l'accès au groupe scolaire sur la Route d'Armoy, le coût estimé étant de 56 100 € ; ces travaux feront l'objet de demandes de subventions au titre de la D.G.E. et des amendes de Police.
- Donne un avis favorable à la cession au SIEM des parcelles cadastrées C 698 - 703 et 1107, situées dans le périmètre de protection rapproché du captage de "La Deserte", et accepte la mise à disposition du SIEM d'une partie du chemin rural situé à proximité de ce captage.

SÉANCE DU 4 MAI 2009

Lors de la séance du 4 mai 2009, le Conseil Municipal :

- Charge le Centre de Gestion 74 de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, afin de garantir les frais laissés à la charge de la collectivité, en vertu de l'application des textes régissant le statut des agents en cas de décès, invalidité, incapacité temporaire et d'accidents ou maladies imputables ou non au service.
- Valide le rapport annuel sur la qualité et le prix de l'eau potable.

SÉANCE DU 8 JUIN 2009

Lors de la séance du 8 juin 2009, le Conseil Municipal :

- Donne son accord pour l'acquisition des parcelles suivantes situées autour du Voua Bénit :

B 508	3 040 m ²	B 115	2 456 m ²
B 519	3 249 m ²	B 116	2 486 m ²
B 103	4 659 m ²	B 105	2 800 m ²
B 111	695 m ²	B 114	875 m ²
B 112	1 344 m ²	B 524	1 860 m ²
- Le prix d'achat est fixé à 1,20 € le m², ces acquisitions pouvant être subventionnées à hauteur de 80 %.
- Valide la convention à intervenir entre la Commune et la Communauté de Communes "Les Collines du Léman" concernant les modalités de recouvrement de la redevance d'assainissement.
- Accepte d'être associé à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat lancé par "Les Collines du Léman".



Nous avons eu le plaisir, durant ces dernières semaines, d'organiser deux manifestations particulières :

- le 8 Mai, l'inauguration de la rénovation du monument aux morts, avec la remise d'un drapeau au groupement des anciens d'A.F.N. du Lyaud, cérémonie empreinte d'émotion.
- le 27 Juin, l'inauguration de l'extension du groupe scolaire intercommunal ; à l'issue de deux ans de travaux, nous avons réuni la population autour de tous les acteurs du projet et fait découvrir à chacun cette nouvelle infrastructure.

Certains d'entre vous ont déjà découvert le chemin qui borde le Voua Bénit entièrement réalisé et financé par le SYMASOL.

Laurence Fillon, ATSEM, et Claude Favrat, agent des services techniques, ont fait valoir leur droit à la retraite. Je les remercie pour le travail accompli avec sérieux et dévouement.

J'adresse également mes remerciements à toutes les personnes qui s'investissent dans l'organisation des festivités communales ou associatives, festivités auxquelles je vous encourage à participer.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bon été !

*Le Maire
Joseph DÉAGE*



Fondue géante

Près de 150 personnes ont bravé le froid le dimanche 8 février afin de déguster la traditionnelle fondue géante organisée par la Commission Sports & Loisirs, dorénavant présidée par Rémy MERMET.

C'est Daniel FAVRE-VICTOIRE qui, une fois de plus, a mis tout son talent au service de la collectivité, en préparant la fondue d'une main de maître.

Cette année, cette rencontre a été organisée en soirée dans la salle paroissiale.

Cette innovation a été appréciée à l'unanimité par les convives, qui ont bénéficié d'une installation confortable et d'une salle chauffée.



Exposition photos

Thème 2009 "l'eau dans tous ses états".

Elle aura lieu les 10 et 11 octobre à la salle des expositions de la mairie du Lyaud. Inscription à la mairie avant fin septembre. Pour plus d'infos, contactez Michelle VALSESIA : e-mail : valmich@aliceadsl.fr ou la mairie qui transmettra.

Merci et bon clic !



PARTNER CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - INSTALLATION
 CONTRAT D'ENTRETIEN CHAUDIÈRES
 FIOUL - GAZ
 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

MECHOU DES SAVOIE



Traiteur à domicile

- Réceptions
- Mariages
- Baptêmes
- Anniversaires
- Repas d'entreprise...

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud

Tél. 04 50 70 96 49
Port : 06 11 87 74 63



Fenêtre sur conte

La 5^e édition du festival "Fenêtre sur Conte", organisée par la Communauté de Communes "Les Collines du Léman", s'est clôturée au Lyaud le samedi 7 mars 2009.

Près de 80 personnes se sont retrouvées à la tombée de la nuit, dans la forêt du Moulin d'Amphion, pour une promenade aux flambeaux, avec des haltes contées. Portées par les notes d'un violon, les histoires de Yolande DELMIR, conteuse professionnelle, ont émerveillé petits et grands. Pour Gil THOMAS,



vice-président chargé de la politique culturelle aux Collines du Léman, "cette 5^e édition est une vraie réussite ; la magie du conte a rassemblé toutes les générations autour de l'imaginaire, des traditions, de la mémoire et de la morale".

A l'issue de cette balade, tous les participants se sont retrouvés à la salle de réception de la mairie, afin d'y déguster une excellente "soupe aux cailloux" illustrant un dernier conte...



Troc de plantes

A l'initiative de Valérie NOËL, adhérente à l'Association des Jardiniers de France, un troc de plantes a été organisé le dimanche 22 mars, place du Champ Dunant.

Le concept de ce type de rencontre est simple : chacun amène une plante, un bulbe, une bouture, des graines... et l'échange ou le cède gratuitement à toute personne intéressée.

Plusieurs fervents de jardinage se sont donc réunis pour cette bourse d'échanges qui s'est déroulée dans une ambiance sympathique et conviviale. Ce fut l'occasion pour les participants de faire connaissance avec d'autres passionnés, d'échanger des conseils, de partager ses surplus, et de profiter des nouveautés apportées par d'autres.

Face à l'intérêt suscité par cette rencontre, un second troc de plantes est prévu le dimanche 18 octobre 2009, de 10 h à 12 h, Place du Champ Dunant.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à Valérie NOËL - Tél. 04 50 71 17 30



Matinée nettoyage

Le 18 avril dernier, une trentaine d'adultes et une dizaine de jeunes ont sillonné la commune pour récupérer quantité de débris laissés dans la nature par des indéclicats.

Initiée par la municipalité et la société de chasse depuis plusieurs années, cette opération mobilise de plus en plus de personnes, toutes sensibles à la qualité de notre environnement, et désireuses d'être utiles, dans un climat de solidarité et de bonne humeur.

Bien que toujours trop importante, la "collecte" était cette année en nette diminution.

A l'issue de cette matinée, tous les bénévoles se sont retrouvés à la salle communale autour d'un repas très apprécié, préparé par Michel MIGLIASSO, Président de la société de chasse.



Marché de printemps



Le premier "Marché de Printemps" a été un franc succès les samedi 25 et dimanche 26 avril ! Merci à tous les exposants qui ont répondu présents à cette "première".

On a pu y découvrir beaucoup de créations artistiques (peinture, bijoux, verre, bois flotté ou sculpté, découpage papier, tissus, cartons...) et de produits du terroir variés (chocolats, miel, pain d'épices, biscuits, fromages, jus de fruits et pommes).

Le rendez-vous est désormais pris pour l'an prochain, mêmes dates !

Fête des Mères

Le 6 juin dernier, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal conviaient les mères de familles, et leurs conjoints à la traditionnelle **réception de la Fête des Mères**.

Cette cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive et amicale.

Monsieur le Maire a rendu hommage aux mamans en soulignant toute l'affection, l'amour et l'abnégation dont elles doivent faire preuve pour remplir au mieux leur rôle.

"Vous êtes le port d'attache vers lequel l'enfant, même adulte revient toujours se ressourcer en affection" a-t-il déclaré.



Grand prix des Hermones

Le Grand Prix des Hermones s'est déroulé le 26 avril 2009, sous un temps clément et dans une ambiance très sympathique.

Environ 90 coureurs ont participé aux différentes courses, encouragés par de nombreux spectateurs.

A l'issue des courses, Monsieur le Maire a félicité et remercié les participants et les organisateurs, notamment Monsieur André JACQUEMOT, Président d'Evian Vélo, qui s'investit totalement pour ce club depuis de nombreuses années.





8 mai : une cérémonie inhabituelle

Cette année, la **commémoration du 64^e anniversaire** de la fin de la Seconde Guerre Mondiale revêtait un caractère particulier, en raison de l'organisation de deux autres événements : l'inauguration du monument aux morts et la remise d'un drapeau au groupement des anciens d'A.F.N. du Lyaud.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Messieurs ZORY et DENAIS, Conseillers Généraux, de plusieurs élus des communes voisines, et de la Batterie-fanfare "l'Echo du Haut-Chablais", renforcée par "Les Flots Bleus" d'Anthy.

Une vingtaine d'Associations d'Anciens Combattants étaient également présentes, alignant leurs drapeaux de part et d'autre du monument.

L'école était représentée par Mme TOURNIER, institutrice, accompagnée de plusieurs élèves de l'école primaire.

Le déroulement de la cérémonie a été orchestré par Monsieur Daniel DÉMOL, dans le respect du protocole.

Le monument aux morts ayant fait l'objet d'une rénovation nécessaire, la fin de ces travaux méritait d'être marquée par une inauguration, acte traditionnel et symbolique. Retenu par les enfants de l'école primaire, le ruban tricolore a été coupé par Joseph DÉAGE, assisté par Messieurs ZORY et DENAIS.

A la demande légitime des anciens d'A.F.N. de notre village, le conseil municipal a accepté, à l'unanimité

d'offrir à ce groupement un drapeau floqué aux couleurs du Lyaud. Symbole du sacrifice, du sang versé, mais aussi symbole de la paix, ce drapeau sera présenté lors des fréquentes rencontres et commémorations du Souvenir Français.

Dans son discours, Joseph DÉAGE a tout d'abord souligné l'importance de ce type de cérémonie et la nécessité d'entretenir la mémoire des personnes sacrifiées :

"Un pays qui oublie son passé, sa mémoire, ses souvenirs et le sacrifice de ses héros, est un pays qui meurt.

Il est donc fondamental d'entretenir, de rénover et de fleurir nos monuments, symboles de notre histoire, de conserver ainsi la mémoire de celles et de ceux qui sont morts pour la France.

C'est un devoir mais aussi une obligation à transmettre aux jeunes générations. C'est pourquoi je suis satisfait de la présence des enfants qui participent activement à notre cérémonie."

La commémoration du 8 mai 1945 débuta ensuite avec l'intervention de Frédéric ZORY pour la lecture du message officiel.

A l'issue de cette cérémonie, les nombreuses personnes présentes se sont retrouvées dans la salle communale pour partager le verre de l'amitié et applaudir encore les talentueux musiciens de "l'Echo du Haut-Chablais" et des "Flots Bleus".



Sortie des Aînés



La traditionnelle promenade des Aînés du village a eu lieu le samedi 13 juin 2009.

Au cours de cette belle journée, les participants ont visité le Musée de la Noix de Grenoble, puis profité d'une croisière ensoleillée sur l'Isère.

Comme d'habitude, tout le monde a apprécié cette sortie annuelle, empreinte de convivialité et de bonne humeur.



13, ch. des Drebinas • 74200 THONON - 04 50 71 43 98

S.A. MARGAIRAZ
VITRERIE-MIROITERIE-MENUISERIE ALUMINIUM

Artisan du Paysage
Pascal Viollet



Entretien • Création • Taille • Dallage • Elagage

154, chemin du Chantrollet
74200 Le Lyaud

Tél. 04 50 73 97 11



Commission Sentiers

Après un an de fonctionnement, la commission a réalisé l'aménagement d'une partie du sentier du Cez, sur le parcours le plus abrupt avec la création de marches dans les parties raides, la pose d'une chaîne pour la partie "à risques" et le dégagement de la vue sur le château des Allinges.

Tous ces travaux ont été réalisés dans une bonne ambiance.

Dans les prochains mois, l'équipe se penchera sur l'installation d'une table d'orientation et de coins pique-nique au sommet du Cez.

Par la suite, nous dirigerons nos efforts sur les sentiers de montagne en direction des Hermones.

Un itinéraire de promenade a également vu le jour autour du Voua Bénit, grâce au SYMASOL.

Toutes les personnes intéressées par ces différentes actions sont invitées à se joindre à l'équipe.

Bonne humeur garantie !

Pompes Funèbres Chablaisiennes

MERCIER

24h/24 - Chambre funéraire
Marbrerie

2, rue Charles Buet 3, av. d'Abondance
74200 THONON 74500 EVIAN
Tél. 04 50 26 53 04 - Fax 04 50 26 07 72



Votre nouvel Agent
Général AGF s'installe
près de chez vous

Venez découvrir nos solutions d'assurances auto, habitation, complémentaire santé, frontaliers, placements, épargne, retraite, prêts en devises, assurance emprunteur... Pour en savoir plus, votre agent général :

Frédéric ARRACHART

10, square Aristide Briand 1200, route de Noyer
74200 THONON-LES-BAINS 74200 ALLINGES
Tél : 04 50 71 29 92 Tél : 04 50 73 94 67
Fax : 04 50 71 93 87 Fax : 04 50 71 94 53
E-mail : frederic.arrachart@agents.agf.fr

Particuliers
Professionnels
Frontaliers



électricité générale
tous travaux de terrassement
le spécialiste de l'éclairage public
et des transformateurs

**sarl ÉLECTRICITÉ
& TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE**

Le Seytroux - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80

Thierry PONCY

Climatisation • Énergies renouvelables
Froid • Installations électriques

218, rue du Sanjhon • F-74200 Le Lyaud
Port. 06 14 85 64 51 • Tél./Fax 04 50 71 86 58
Site : www.poncyclim.com • E-mail : thierry@poncyclim.com

Pascal Saillet
ramoneur

NETTOYAGE • CHAUDIÈRES ET FOURNEAUX • ENTRETIEN DE TOITURES

74200 LE LYAUD • Tél. 04 50 73 90 24



A.S. Le Lyaud-Armoy Foot



Les jeunes de l'A.S. Le Lyaud-Armoy à l'honneur



Les benjamins vainqueurs du tournoi
de Sciez et du Lyaud



Les débutants : rencontre avec Aimé Jacquet
au tournoi d'Aix-les-Bains



Les poussins vainqueurs du tournoi de Sciez

TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL - TRANSPORTS
DÉNEIGEMENT

MCNN

ZONE INDUSTRIELLE DE THONON
TÉL. 04 50 71 54 17

FINELEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DEPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ ÉLECTRICITÉ

50, rue du Centre - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93



Goutte de Vie

Association des donneurs de sang volontaires Arroy-Le Lyaud

Depuis avril 2009, les règles du don en fonction de l'âge ont quelque peu changé afin de permettre à ceux qui le désirent de donner leur sang plus longtemps, jusqu'à 70 ans.

De 18 à 50 ans : on peut donner ses globules blancs 2 fois par an (4 si nécessité thérapeutique et avis médical favorable), avec un intervalle de 4 semaines minimum entre deux dons.

De 18 à 65 ans :

Sang total

4 fois par an pour les femmes

6 fois par an pour les hommes

avec un intervalle de 8 semaines minimum entre les dons.

Plaquettes : 12 dons maximum par an (homme ou femme) avec un intervalle minimum de 4 semaines entre deux dons.

Plasma : 24 dons maximum par an (homme ou femme) avec un intervalle minimum de 2 semaines entre deux dons.

Le nombre maximum de dons, tous dons confondus, est de 24 par an.

De 65 à 70 ans : seul le don de sang total est autorisé, sous réserve de l'acceptation par le médecin de l'Etablissement de Transfusion Sanguine (4 fois pour les femmes et 6 fois pour les hommes).

Premier don après 60 ans : le premier don après 60 ans est soumis à l'appréciation d'un médecin de l'Etablissement de Transfusion Sanguine.

Alors, plus d'hésitation pour venir nous rejoindre...

N'oublions pas que l'été, les demandes en poches de sang s'accroissent et que chaque année les stocks s'épuisent rapidement. Une raison supplémentaire pour répondre "présent" à la collecte de juillet.

Les dates des collectes pour le deuxième semestre 2009 sont les suivantes :

- Mercredi 22 juillet
- Mercredi 21 octobre

Le lieu ne change pas : au camion devant la mairie du Lyaud.




SAGRADRANSE
1040, route de la Dranse
Boîte Postale 604
74500 AMPHION-PUBLIER

EXPLOITATION
DES SABLES
ET GRAVIERS

DRAGAGES
TRAVAUX
LACUSTRE

Amphion :
Tél. 04 50 70 00 05 Tél. Vongy : 04 50 71 28 72
Fax 04 50 70 85 88 Tél. Meillerie : 04 50 76 04 10

**ENTREPRISE
BATI-CHABLAIS
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ**
SOCIÉTÉ NOUVELLE

Z.I. de Vongy - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 61 66 - Fax 04 50 26 01 03

Compagnie "Les Mots Dits"



"MISE EN BOÎTE"

Dans le dernier numéro de notre journal municipal, nous vous avons annoncé que "Les Mots Dits" seraient mis en boîte cette année. C'est chose faite : "Mise en boîte" est en effet le titre du spectacle 2009. Petite boîte dans "Mille secondes" courte pièce de Thierry Laurent où l'on cherche par tous les moyens à stopper un fatal compte à rebours. Grande boîte dans "Ne fermez pas le cercueil !" de Philippe Caure où l'on découvre jusqu'à quelles extrémités la cupidité peut mener.



Ces deux joyeuses comédies ont fait la joie de nos spectateurs au festival d'Arroy dans une salle pleine à craquer le 22 mars. C'était la première d'une série de représentations qui allait nous amener chez nos voisins d'Allinges et de Draillant, puis à La Forclaz et au Lyaud.

C'est toujours une grande joie pour nous de voir nos spectateurs nous quitter, le sourire aux lèvres car notre objectif est simplement d'offrir un moment de détente, de faire oublier la morosité ambiante et la crise.



GALLAY TV
Antennes Satellite - Terrestre
Réparation TV

TNT

Tél. 04 50 70 56 99
572, route des Cruets
74200 Le Lyaud
francois.gallay@wanadoo.fr

Hôtel-Restaurant
l'Echo des Montagnes
à 15 km des pistes de ski
à 5 km du Lac Léman

M. et Mme COLLOUD
74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55 • Fax 04 50 70 54 07
www.echo-des-montagnes.com



ISO MENUISERIE

165, rue de la Fruitière • 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 17 00 73 • Fax 04 50 17 00 77
E-mail : isomenuiserie@wanadoo.fr

Franck PETITJEAN

ENTREPRISE CARRELAGE
FAÏENCES

Moulins d'Amphion - LE LYAUD
Tél. 04 50 73 91 95 - Port. 06 25 33 42 49



Ecole de Musique des Batteries Fanfares du Chablais

RENTRÉE 2009/2010

Le comité EMBFC commence à prévoir sa prochaine rentrée scolaire !

Dans les manifestations à venir, des brochures vont être distribuées afin de présenter notre école de musique aux communes du Chablais.

Dès la rentrée, Julien FAVRAT, Arnaud CHARLOT et Michael DUBOULOZ, professeurs, vous accueilleront pour l'inscription des élèves.

Les dates des inscriptions seront communiquées sur les 3 communes (Le Lyaud, Margencel, Anthy).

Y A-T-IL UN ENSEIGNEMENT SPÉCIAL À L'EMBFC ?

L'enseignement de la musique est le même que dans n'importe quelle école de musique, mais les instruments sont spécifiques aux Batteries-Fanfars. On apprend le solfège pour pouvoir bien jouer des cuivres ou des percussions.

Plus de renseignement sur www.fbf74

*Le comité de l'Ecole de Musique
des Batteries Fanfares du Chablais.*



EMC TP

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
ADDUCTION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

Association des Parents d'Elèves d'Armoy - Le Lyaud



Cette année, l'APE a permis de financer les activités scolaires de maternelle et primaire : spectacles de la MAL, séances de piscine, de ski de fond, de voile, visite du muséum de Genève, aux Gets, voyage des maternelles au zoo de Servion, sortie à la ferme du Petit-Mont (Bellevaux), échanges avec les correspondants, séances de poterie, trottinettes et autres jeux...

Les dernières manifestations : vente de lasagnes, spectacle "petit à petit" (Cie SAUPALIN), vente de fleurs du 7/05 ont été un succès.

Merci aux mairies d'ARMOY et du LYAUD pour leur soutien, à tous les bénévoles et à tous ceux qui ont participé aux manifestations !

Rendez-vous à la rentrée pour l'élection du nouveau bureau. Toute nouvelle participation sera bienvenue !



Vente de fleurs 2009

Les départs : Bénédicte, trésorière (3 ans d'APE),
Virginie, vice-présidente (6 ans d'APE)
Benoît (3 ans) et Isabelle (1 an) (absents sur la photo).
Un grand merci à tous pour leur dévouement
et tout le temps passé pour l'association.



PEINTURE & DÉCORATION
DEGENÈVE
Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 55 95 - Fax 04 50 70 55 96

FAVRAT
construction bois

Z.A. des Marquats • 74550 ORCIER
Tél. 04 50 73 91 23 • Fax 04 50 70 53 77
E-mail : info@favrat.fr • Site web : www.favrat.fr

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE

20, av. des Allinges
74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN



Inauguration de l'extension du Groupe Scolaire

Le samedi 27 juin, M. Joseph DÉAGE et les membres du SIVOM, en présence de nombreux élus et membres de l'administration ont **inauguré l'agrandissement du groupe scolaire intercommunal ARMOY - LE LYAUD "Les Voigères"**.

Il y a onze ans, cette école ouvrait avec deux classes maternelles et trois primaires. Un appartement avait été construit dans le prolongement du bâtiment, mais l'évolution démographique galopante, due à l'arrivée d'une population jeune, a fait exploser les effectifs scolaires.

Depuis 1998, six nouvelles classes ont été ouvertes :

deux ont été installées dans les salles disponibles, les autres dans la salle informatique, la bibliothèque, puis l'appartement et dans un bungalow.

Ce nouveau bâtiment composé de 4 nouvelles classes est doté de structures répondant aux normes du développement durable : 187 m² de panneaux photovoltaïques, des panneaux de verre orientables automatiquement en fonction de la luminosité et des détecteurs de clarté sur l'éclairage des classes.

De nombreuses personnes ont pu ainsi apprécier l'architecture de cette extension et des quatre nouvelles classes.



Inauguration de l'extension du Groupe Scolaire



TAXI
EVASION

TOUTES DESTINATIONS
Gares, aéroports, stations,
colis, transports privés
et médicaux



Pierre DETRY
Mobile : 06 18 64 32 83 • Fixe : 04 50 73 95 65
180, route des Cruets - 74200 Le Lyaud

RESTEZ AUTONOME À VOTRE DOMICILE

**Vous avez besoin d'aide
pour votre toilette, vos repas,
vos tâches ménagères...**

Adhap Services® est là pour vous aider
tous les jours de l'année.
Permanence téléphonique 7 jours sur 7, 24h/24
Tél. **04 50 71 34 82**
11, avenue des vallées - 74200 THONON



Intervention sur le Chablais et le Bassin Genevois
La présence d'un professionnel, ça change tout...
Agrément qualité préfectoral



Activités de l'école



Les classes de CM2, sortie voile.



Sortie biathlon

Ils quittent l'école primaire pour le collège



De gauche à droite :

Fanny Gautron, Justine Debarnot, Romain Richard, Grégory Tavira, Léo Raffin, Thierry Magnin, Vlad Onita, Chloé Gil, Léo Ruffier, Jérôme Frossard, Jean Prunier, Valentin Hanriot, Eric Frossard, Guillaume Baisamy, Vincent Jordan, Oriane Frossard, Bilal Ez Zaitab, Adrien Borges, Matthieu Deville, Athanais Baud, Maxime Pittet, Estelle Lugin, Lauralen Quinson, Robin Nous, Louise Sam Petitmengin, Evan Bernard, Sapho Boubaker, Alexandre Côte, Elliott Boehler.

Bonne chance à tous !

B **MENUISERIE - AGENCEMENT**
C **RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER**
artisan
Bruno COUEDEL
 Service au Particulier - Syndic - Entreprise
165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
 bruno-couedel@wanadoo.fr

Dominique SERVAES
Artisan Bijoutier
Réparation - Transformation
Fabrication

476, route des Devants - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 95 79



Ski Club Chablais Nordic

Novembre 2008, le Ski Club Chablais Nordic voit le jour sous l'impulsion de 6 fondus (F. LAZARETH, Ph. DENEULIN, F. ARRACHART, F. BENED et S. BAUDRAND) et base son siège au Lyaud. Nous remercions M. Jo DÉAGE le Maire et son Conseil Municipal pour leur accueil et le soutien qu'ils nous apportent. Le manque d'une structure de ski de fond sur le bas chablais depuis la disparition de la section au CAF LÉMAN se faisait ressentir et nous en faisons vite le constat puisque nous terminons la première saison avec 70 adhérents (35 adultes et 35 enfants). Les adultes forment un groupe de compétiteurs qui voyagent sur les courses longues distances en France (foulée blanche, transjurassienne, bornandine etc.) et à l'étranger (marcialonga, vasalopett etc.) avec un certains succès (nombreux podiums et 4 coureurs sur les podiums du challenge longue distance Haute-Savoie ski de fond). Mais notre structure est surtout tournée vers les jeunes avec 35 enfants de 5 à 18 ans encadrés par 3 entraîneurs (2 moniteurs BE ESF et 1 moniteur fédéral) et 6 accompagnateurs confirmés. La force de notre structure c'est de toucher 2 sites d'entraînements avec : le mercredi à La Chapelle d'Abondance, et le samedi sur le plateau des Moises et son incontournable foyer avec lequel nos liens sont très forts.

Pour cette première saison, le temps nous a comblé et nos jeunes également, puisqu'ils ont été remarqués au niveau du ski de fond en Haute-Savoie en prenant la 9^e place au général à la finale des foyers. Dans cette même épreuve, de très bons résultats en individuel, notamment une victoire en poussins pour Maxime ANCEY. De plus, un de nos cadets Thomas VOISIN fait partie de l'équipe du comité Mont-Blanc et va intégrer la section sports études du lycée du FAYET. Tous nos jeunes sont à féliciter pour leurs résultats, leur progression, leur assiduité et leur comportement. Pour nous dirigeants, ce fut une extraordinaire année que l'on n'oubliera jamais, elle fut faite dans le plus profond respect de notre devise "le ski de fond ça s'apprend, ça se vit, dans un esprit de convivialité".

Tous les adultes ou les enfants voulant nous rejoindre seront les bienvenus. Merci de prendre contact avec S. BAUDRAND au 06 64 62 92 48 ou par mail à chablaisnordic@orange.fr.

Et encore merci à M. HIVER et à toutes les personnes qui ont aidé Chablais Nordic de près ou de loin et qui nous ont permis de vivre un hiver 2008/2009 fabuleux.

S. BAUDRAND



 **FiLLiON**
imprimerie

40, route des Blaves • 74200 Allinges
Tél. 04 50 26 29 13
fillion.imprimerie@free.fr
www.fillion-imprimerie.com



Entretien avec Thomas Voisin

THOMAS VOISIN HABITANT AU LYAUD, 15 ANS, LYCÉEN SECTION SPORTS ETUDES LE FAYET

Thomas, depuis combien de temps fais-tu du ski ?

J'ai commencé entre 7/8 ans au club de Bellevaux, commune où est originaire mon père. Toute la famille faisait du ski alpin mais moi je n'ai jamais accroché, par contre, ma rencontre avec le fond m'a tout de suite plu.

Qu'est-ce qui t'a le plus plu ?

On était un bon groupe de copains du collège. Au début c'était beaucoup d'amusement mais je me sentais déjà très à l'aise sur les skis de fond. Le ski de fond c'est du physique, du mental et de la technique. On est aussi très proche de la nature : plus qu'en ski alpin.

Quand as-tu commencé à prendre goût à la compétition ?

En benjamin 2 avec la finale des foyers, les petites finales inter-clubs et les courses populaires.

A cette époque nous ne faisons que du skating, maintenant on travaille autant les deux techniques : classique et skating.

Quels sont les meilleurs moments de tes débuts ?

Un bon groupe de copains, les stages pendant les vacances aux Glières et dans le Jura, l'apprentissage ludique du ski, la convivialité entre nous.

Quel regard portes-tu sur ta saison qui t'a amené à décrocher ton billet pour le lycée du Fayet en pôle espoir de ski de fond ?

En effet, j'ai rempli les critères d'admission aussi bien sur le plan sportif que scolaire.

J'aurais sans doute pu faire mieux mais j'ai été gêné par des soucis de santé et techniques en début de saison, surtout en classique, malgré une préparation sérieuse tout l'été où je pratique le ski roue, la randonnée en montagne avec bâtons et la course à pied.

Tous les sports peuvent me servir pour ma préparation physique.

Explique-nous en quoi consiste Le Fayet ?

C'est un lycée, section sports études, particulièrement pour les sports d'hiver, un pôle espoir France. Durant toute la saison hivernale, notre emploi du temps est allégé scolairement afin de nous consacrer à notre sport. Le reste de l'année, trois après-midi sont libérées pour l'entraînement.

Je serai interne, je n'appréhende pas trop ce changement, je sais que je vais retrouver des copains que je croise sur les pistes. Je reste serein, je continue ma préparation d'été avec des stages au comité Mont-Blanc.

Pour conclure un petit mot pour les plus jeunes qui auraient envie de tenter l'aventure ?

Avant tout skier pour son plaisir. Apprendre à l'aide du jeu mais avec sérieux.

Avec le temps, on gagne des places.

Merci Thomas et tout le club du Chablais Nordic se joint à moi pour te souhaiter bonne chance.



BONDAZ

21, avenue de la Fontaine Couverte
74200 THONON
Tél. 04 50 71 02 65 - Fax 04 50 71 84 15
www.bondaz.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique · Ventilation · Bâtiments
Industriels · Magasins · Courants Faibles · Interphones

SARL Jérôme MACHETTO

14, chemin des Ilages
74200 MARIN
Tél. 04 50 81 97 07
Fax 04 50 73 95 61
Port. 06 70 17 63 25

Poisson d'Avril



Le "POISSON D'AVRIL" est une plaisanterie que l'on fait le premier avril à ses amis ou à ses connaissances.

Dans notre village, nous avons surpris quelques enfants avec de gros poissons accrochés autour du cou.

Les avez-vous reconnus ?

De gauche à droite, il s'agit de... Marie... Julie... Lucas... et Tessa...

Au fait, qui de ces quatre enfants est né le 1^{er} avril ?

Ne vous torturez pas les méninges, il s'agit de Tessa en vacances chez sa Mamie.



sarl Les Enfants de
Jean-Pierre FILLON



CHAUFFAGE - SANITAIRE

VMC · ASPIRATION CENTRALISÉE · CLIMATISATION

Z.I. de la Genevrière
289, route des Blaves
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 73 90 43 - Fax 04 50 73 97 60
les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

Allo... DÉPANN'MÉNAGER

Laurent PELLIEUX



RÉPARATION - VENTE
ÉLECTROMÉNAGER
TOUTES MARQUES

Tél./Fax 04 50 73 99 94

94, rue du Sanjhon - 74200 LE LYAUD

JACQUET
TRAITEUR
Conseil en Réception

62, route d'Evian - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24
E-mail : jacquet.traiteur@wanadoo.fr



CHAMPANGES - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 73 44 49 - Fax 04 50 76 21 20

Dans le clocher



Elles sont invisibles ...

Elles sont enfermées en haut du clocher qui guide le randonneur...

Elles sont suspendues à un portique en bois dans une tour à quatre faces tapissées chacune de neuf planches en chêne appelées "abat-son" et inclinées à 120 °...

Ce sont nos cloches qui font partie de notre patrimoine et de notre vie de village.

Elles rythment la vie quotidienne tant profane en sonnante le temps qui passe chaque heure et demi-heure, que religieuse comme l'angélus de 6 h 50 et 18 h 50 qui commémore l'annonciation.

Rappelons-nous les tableaux sur canevas de nos grands-mères ou les almanachs reproduisant le très célèbre tableau, "l'angélus de J.-F. MILLET" où l'on voit en plein travail des champs, deux paysans qui ont posé leurs outils pour prier et écouter au loin le clocher qui sonne l'angélus.

Nos cloches n'oublient pas également nos moments de joie lors des baptêmes, des mariages, ou des grandes fêtes.

Mais aussi nos moments de peine : lors d'un décès ou d'une sépulture.

Depuis la construction récente de l'église terminée vers 1860, notre village possède trois cloches (grosse, moyenne, petite... plus une).

La première pèse 1200 kg et "nous venons d'apprendre récemment", en consultant les archives, qu'elle nous donne la note du "Mi", que nous entendons régulièrement carillonner avec la petite cloche du "Si". Lorsque la messe a lieu le dimanche au Lyaud, notre carillon sonne une heure avant, ainsi qu'à l'heure de l'office.

La deuxième de 640 kg donne le "Sol dièse" et nous donne l'heure.

Et la troisième de 320 kg donne le "Si", et carillonne. L'usage veut que l'inauguration d'une cloche se fasse par une cérémonie religieuse appelée baptême et on lui affecte, comme à une personne, un parrain et une marraine.

C'est ainsi que sur la grosse cloche bénie le 17 mai 1868, est gravé le nom du parrain : M. Lucien BORDEAUX, Avocat à Thonon, la marraine : M^{me} Joséphine BORDEAUX née Fléchet. Est gravé aussi le nom du donneur : M. NÉPLAZ Joseph, Maire, à hauteur de 607 Frs, la date de fabrication 1868 par M. BEAUPUIS à la Fonderie Quintal près d'Annecy.

La cloche moyenne, à la même date, a été parrainée par M. Joseph Néplaz feu Charles et M^{lle} Claudine NÉPLAZ féne Antoine, suite à un don de M. DÉCOMBE Patrick à hauteur de 700 Frs et fabriquée au même endroit et à la même date.

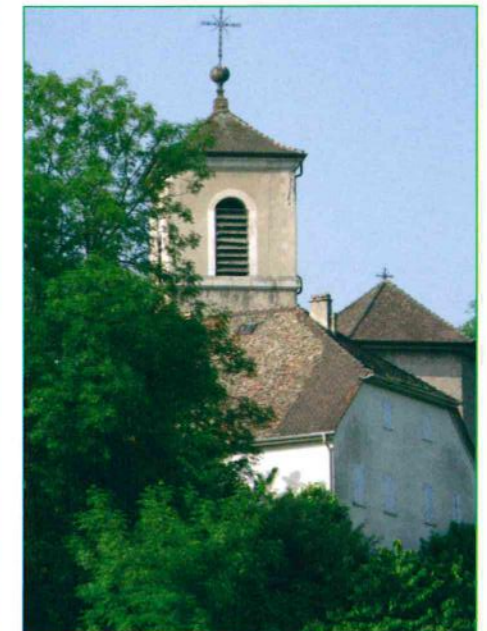
La petite, porte des inscriptions en latin et a été parrainée le 22 Juillet 1951 par M. Alexis NÉPLAZ et M^{lle} Simone BEL (sœur de M. Etienne BEL). D'autres inscriptions y sont portées, la date de bénédiction, 1951, sous le pontificat de Pie XII, par Mg CESBRON, évêque d'Annecy et l'abbé Jean MICHAUD, curé du Lyaud.

Cette dernière est venue en remplacement d'une petite cloche de 220 kg, qui est aujourd'hui "félée", et qui est la plus ancienne des quatre.

Elle avait été fabriquée en 1802 par M. Jean-Baptiste PITTON, maître fondeur à Carouge en Suisse, inaugurée le 21 février 1802 par l'abbé Jacques BOUVET (dit l'oncle Jacques) et elle est la seule à être actionnée par une corde.

On la fait sonner à l'arrivée des gros nuages blancs d'orages, et on dit que son timbre particulier éloigne la grêle.

Les commandes des trois autres sont électrifiées et fonctionnent grâce à un système d'horloge programmé.



Remise de médaille

C'est dans une ambiance familiale que s'est déroulée la remise de la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Marie-Paule ROQUIER, ancien maire, par Ginette TUSCHER, amie de la famille, en présence de Jean-Claude CARLE, Sénateur, Frédéric ZORY, Conseiller Général, Joseph DÉAGE, Maire,

entouré de ses adjoints qui ont offert à cette occasion le collier de maire que Marie-Paule porta durant 13 années dans les cérémonies officielles.

Geste de reconnaissance pour son engagement, son dévouement, sa disponibilité durant ses mandats, marqué par une grande émotion.



Départs à la retraite

Jeudi 2 juillet 2009, il y avait beaucoup de monde au groupe scolaire pour entourer Laurence FILLON et Claude FAVRAT à l'occasion de leur départ.

Après avoir retracé le parcours professionnel des deux nouveaux retraités, le président du SIVOM les a remerciés pour le travail accompli et leur a souhaité une bonne retraite.



A la découverte des Lyaudins...

Un peu d'histoire et un brin de nostalgie...

"Je vous parle d'un temps que les moins de 40 ans ne peuvent pas connaître..."

Ce sont les paroles d'une chanson qui me servent d'introduction pour vous raconter quelques souvenirs d'enfants Lyaudins.

"Comme tout écolier, j'ai fréquenté notre école communale et il n'existait que deux classes avec chacune trois niveaux. Nous commençons notre scolarité à 5 ans et chacun se souvient de notre institutrice, Mme JACQUIER, qui savait se faire apprécier de ses élèves.

La vie scolaire occupait la majorité de notre temps mais quelle joie, à la sortie, de nous retrouver par petits groupes, et d'aller jouer ensemble les uns chez les autres.

Chaque saison apportait son lot de jeux :

L'hiver était plus rigoureux et nous permettait de dévaler en luge les champs... et les routes !

Le printemps et l'automne nous permettaient de vagabonder dans la campagne sous prétexte d'éventuelles récoltes (morilles, noisettes, châtaignes...).

L'été, pour ma part, était consacré à donner un "coup de main" à la ferme familiale. Le temps libre était partagé entre la construction de cabanes ou une partie de pêche dans un étang de la commune.

En résumé, nous étions "élevés" en plein air.

D'ailleurs, comment avons-nous pu survivre sans portable, sans internet, sans télé, sans Xbox, en allant à l'école à pied ou à vélo, en buvant l'eau des rivières ou en buvant au même goulot que nos camarades ?

La vie du village était essentiellement rurale ; la "fruitière" était un point de rencontre pour les agriculteurs mais aussi pour les gens du village (vente de lait et autres produits).

Chaque génération a connu une évolution et notre village s'est agrandi avec de nouvelles constructions.

Nous avons nous-mêmes construit, nos enfants ont fréquenté l'école communale, et les différentes manifestations au cours de l'année permettent à tout un chacun de connaître une vie de village."

Marie-Jo DEVILLE



 **les carrières
chablaisiennes**

6, rue Pasteur
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 10 06



Comptes rendus du SIVOM

DE JANVIER À JUIN 2009

SÉANCE DU 9 JANVIER 2009

Le Comité Syndical :

- Retient Monsieur Roger FILLON comme prestataire pour assurer le déneigement sur les Communes d'ARMOY et du LYAUD durant l'absence pour congés de maladie de Claude FAVRAT.
- Décide également d'allouer une contribution de 180 € à la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales, afin de participer aux prestations à caractère social.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2009

Le Comité Syndical :

- Fixe le tarif horaire du personnel à 15,52 € pour l'heure normale et à 44,45 € pour l'utilisation du tracto-pelle par les communes adhérentes au Syndicat.
- Fixe le tarif horaire d'intervention des Agents Syndicaux, sur les réseaux d'eau à 27,60 € et à 33,90 € pour l'utilisation des engins.
- Alloue une subvention de 1500 € à l'Association des Parents d'Elèves pour participer aux sorties piscine.
- Adopte le Compte de Gestion 2008 et le Compte Administratif, lesquels peuvent se résumer ainsi :

. Reste à réaliser :	44 000,00 €
. Excédent de Fonctionnement :	115 878,68 €
. Excédent d'Investissement :	161 511,03 €
- Décide d'affecter le résultat d'investissement en section investissement pour 161 511,03 € et le résultat de fonctionnement en section fonctionnement pour 35 878,68 € et 80 000,00 € en section investissement.
- Adopte le budget primitif de l'exercice 2009 pour 609 035 € en section de fonctionnement et 1 092 000 € en section investissement, les dépenses et recettes respectant l'équilibre.
- Accepte l'avenant n°1 au marché de travaux concernant le lot n° 11 – Plomberie-Chauffage-VMC pour la somme de 4 200 € HT, soit TTC 5 023,20 €. Le titulaire du marché est l'Entreprise MEYRIER.

SÉANCE DU 10 MARS 2009

Le Comité Syndical :

- Autorise Monsieur le Président à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle le SIVOM ARMOY-LE LYAUD s'engage à augmenter

ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du Fonds de Compensation de la TVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

- Modifie l'horaire de l'Adjoint Technique de 2^e classe et fixe sa durée hebdomadaire à 19 heures.
- Crée des emplois saisonniers, à temps complet, pour une période déterminée allant du 8 juin au 31 août 2009.
- Décide à l'unanimité de modifier les statuts du Syndicat intercommunal, notamment la participation financière concernant le fonctionnement du Groupe Scolaire à partir du 1^{er} janvier 2010.
- Souscrit une assurance "Dommages et Ouvrages" auprès de Groupama Rhône-Alpes pour l'extension du Groupe Scolaire.
- Prévoit l'aménagement de la voirie en vue de la sécurisation du Groupe Scolaire et sollicite l'aide financière de l'Etat au titre des Réserves Parlementaires et au titre de la Dotation Globale d'Equipement.

SÉANCE DU 21 AVRIL 2009

Le Comité Syndical :

- Charge le Centre de Gestion de négocier un contrat auprès d'une entreprise d'assurance agréée dans le cadre d'une démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités intéressées. Cette assurance garantit les frais laissés à la charge de la collectivité.
- Sollicite l'aide de financement au titre des réserves parlementaires pour l'installation de l'informatique dans le Groupe Scolaire.

SÉANCE DU 2 JUIN 2009

- Deux agents du SIVOM partent à la retraite durant la période estivale. Le Comité Syndical finalise le recrutement d'un Adjoint Technique pour remplacer Claude FAVRAT et d'une ATSEM pour assurer le remplacement de Laurence FILLON.
- Le Comité Syndical accepte l'avenant n°1 au marché de travaux concernant le lot n° 10 – Carrelages-Faïence pour la somme de 6 273,40 € HT, soit TTC 7 502,99 €. Le titulaire du marché est la SAS BOUJON.



SYMASOL



Le contrat de rivières du sud-ouest lémanique : des actions pour restaurer et valoriser nos milieux aquatiques...

Signé le 19 janvier 2006, le contrat de rivières est mis en œuvre par le Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique, le SYMASOL. Cette structure est composée de quatre collectivités : les communautés de communes du Bas-Chablais et des Collines du Léman, le Syndicat d'eau et d'assainissement de Fessy-Lully et la commune de Brenthonne. L'Etat, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse, la région Rhône-Alpes et le Conseil général de Haute-Savoie pour l'essentiel apportent une aide financière à hauteur de 50 % pour la réalisation d'actions concrètes sur le territoire.

Le contrat de rivières, c'est :

- un territoire de 226 km²
- 29 communes (dont 4 genevoises)
- 110 actions

Le périmètre du SYMASOL représente une unité cohérente qui englobe les bassins versants du Pamphiot, du Redon, du Foron, du Vion et de l'Hermance qui s'étendent de Thonon-les-Bains au canton de Genève. Ces deux dernières collectivités participent au financement du contrat de rivières par voie de convention.

Le contrat de rivières est un programme d'actions établi sur 6 ans qui vise la restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides). Il offre une vision globale et permet notamment la concertation entre communes amont et communes aval pour régler les problématiques de gestion des eaux (qualité, inondation...).

Un exemple d'action : la valorisation du Voua Bénit sur la commune du Lyaud.

Comme les autres vouas, ce plan d'eau est issu de la fonte tardive d'un bloc de glace à la fin de la période glaciaire. Ce site emblématique à l'échelle de la commune, méritait une valorisation et une ouverture pour le public.

En accord avec la commune du Lyaud, propriétaire principal du site, le SYMASOL a engagé en avril 2009 des travaux de valorisation du Voua Bénit. Un chemin pédestre de 750 m a été réalisé, permettant ainsi une promenade tout autour du site. Un panneau pédagogique a également été installé sur le parcours. Des informations concernant la formation et l'intérêt écologique de l'étang y sont données.

D'un montant de 11 500 € HT, ces travaux menés dans le cadre du contrat de rivières transfrontalier du sud-ouest lémanique ont été financés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Région Rhône-Alpes. Le Conseil Général 74, par le biais du réseau Espaces Naturels Sensibles (ENS), a financé à hauteur de 20 %.

Pour toute information complémentaire :

SY.M.A.S.O.L.

ZAI La Tuilerie

110, chemin des Mouilles

74550 PERRIGNIER

Tél. 04 50 72 52 04

Email : technicien.symasol@orange.fr





Élections européennes - 7 juin 2009

Candidats	Voix	Candidats	Voix
Jean-Luc BENNAHMIA	36	Françoise GROSSETETE	138
Jean-Marie LE PEN	33	Jacques GAUTRON	0
Matthieu CHAUVIN	0	Marie-Christine VERGIAT	14
Jérôme MEDEVILLE	0	Philippe BARIOL	0
Nathalie ARTHAUD	2	Dominique HAMEL	0
Michèle VIANES	15	Patrick LOUIS	28
Michèle RIVASI	118	Francis LALANNE	21
Christian GARINO	1	Annie VITAL	0
Daniel DUFRENEY	0	Vincent PEILLON	59
Raoul JENNAR	24	Victor Hugo ESPINOSA	6
Christophe RICERCHI	0		

Inscrits : 1 074
Votants : 516
Blancs/Nuls : 21
Exprimés : 495



Règlement travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.



AGENCEMENT INTÉRIEUR
Jean-Marc GALLAY

CUISINES - BAINS - DRESSING - PARQUET

154, chemin de Chantrollet - 74200 Le Lyaud
Tél./Fax 04 50 72 12 41 - Port. 06 20 69 79 71

PETITJEAN
Christophe

SARL
Ferblanterie
Cuivrierie

247, chemin des Chevrys 74200 Le Lyaud
Tél/Fax 04 50 73 99 68 . Port. 06 08 82 60 14

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoay
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

Bloc-notes



SECRETARIAT DE MAIRIE

OUVERT CHAQUE SEMAINE, SAUF LES JOURS FÉRIÉS.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h, SANS INTERRUPTION,
ET LE SAMEDI DE 9 h à 11 h 30.
TÉL. 04 50 73 90 51 - FAX 04 50 70 57 26

SECRETARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI, MARDI, JEUDI DE 7 h 30 à 17 h
ET LE VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h.
TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53

DÉCHETTERIE ALLINGES

OUVERT
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h 30 à 12 h ET DE 13 h 30 à 18 h
ET LE SAMEDI DE 8 h 30 à 18 h 30
TÉL. 04 50 73 98 59

RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE
MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 04 50 71 09 20



DR MACHETTO LAURENCE : 04 50 70 54 11

DR PIOT PATRICK : 04 50 70 25 00

DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44

CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53

ADMIR LES MOULINS

30, RUE DU CRÉT BARON - 74200 ALLINGES

TÉL./FAX 04 50 26 49 13

RESPONSABLE M^{me} BERNADETTE JORDAN

TÉL. 04 50 73 90 66

Transports en commun



BUS (ligne régulière SAT) DU LUNDI AU VENDREDI

Départ du Lyaud, Rond-point du groupe scolaire à 9 h 10
Arrivée à Thonon, Place des Arts à 9 h 25

Départ de Thonon, Place des Arts à 11 h 30
Arrivée au Lyaud, Rond-point du groupe scolaire à 11 h 45

Etat-Civil - 1^{er} semestre 2009



Naissances 2009

VILLEMINE Emma, le 14 février 2009 à Thonon

SCHNEIDER Benjamin, le 5 mai 2009 à Thonon

GRESPI Timothé, le 16 mai 2009 à Dijon

Mariages 2009

FAVRE-VICTOIRE Sébastien et BARDOL Cindy, le 14 février 2009

LASORSA Franck et ROSSET Magalie, le 18 avril 2009

LOMBARD Florent et ROS Vanessa, le 13 juin 2009

Décès 2009

GERCER Sabine, épouse MARTIN, le 22 janvier 2009

LAAS Serge, le 10 février 2009

VANDERPOTTE Yvonne, le 21 mars 2009

FILLON François, le 27 mai 2009

Souvenirs

Gilles PÉRIÈRE, décédé
le 25 mars 2009 à Sierre (Suisse).

La disparition de Gilles,
ancien conseiller municipal,
nous a tous affectés.
Homme de cœur, discret,
très consciencieux,
il laisse un grand vide.



Agenda des manifestations

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
25 juillet	Loto	A.S. Le Lyaud - Armoys de football	Place du Champ Dunant Le Lyaud
26 juillet	Fête de l'Été	A.S. Le Lyaud - Armoys de football et Association Saint-Nicolas	Le Lyaud
23 août	Fête du Fromage	Associations Communales	Armoys
12 septembre	Relais V.T.T.	Comité des Fêtes d'Armoys	Bois de Ville - Armoys
10 et 11 octobre	Exposition Photos	Commission Animation Le Lyaud	Salle Mairie - Le Lyaud
31 octobre	Course pédestre des Jeunes	Association Sports et Loisirs	Le Lyaud
1 ^{er} novembre	Course pédestre des Hermones	Association Sports et Loisirs	Le Lyaud
7 et 8 novembre	Exposition artisanale	Foyer rural Culturel Armoys-Le Lyaud	Salle des fêtes - Armoys
21 novembre	Loto	Association des Parents d'Elèves	Salle des fêtes - Armoys
5 décembre	Vente de sapins de Noël	Association des Parents d'Elèves	Préau du groupe scolaire intercommunal
11 décembre	Fête de la Lumière	Association Sports et Loisirs	Place du Champ Dunant Le Lyaud
13 décembre	Repas des Aînés du Village	Commission des Aînés du Village	Salle Mairie - Le Lyaud



Conseil en Insertion Professionnelle

PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

Vous avez besoin d'une qualification ?

Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?

Vous ne savez pas comment faire ?

Quelle démarche entreprendre ?

Tous les mardis soirs, pour vous informer, M^{me} Elisabeth GAILLEPAND, se tient à votre disposition à la salle paroissiale dès 20 heures.

Elisabeth GAILLEPAND

Conseillère en Insertion Professionnelle

BEL & MORAND
T.P.
403 E, route de la Gare
Z.I. MÉSINGES
74200 ALLINGES
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01

G. DUBOULOZ

Bricolage
Droguerie - Peinture
19, avenue Jules-Ferry - THONON
Tél. 04 50 71 14 65
E-mail : sagdubouloz@wanadoo.fr - site : www.dubouloz.net

Gros, Détail
Toute la déco.
ZAC du Larry - MARIN-THONON
Tél. 04 50 71 36 92

Nos associations



Viens taper dans le ballon avec nous !

Le président : Claude ROGUIER au 04 50 73 94 89
Le responsable des jeunes :
Stéphane BARRIL au 04 50 72 41 98
Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Michel FOUCAULT
au 06 10 13 82 54.

Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse
avec Michel MIGLIASSO
au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY
au 04 50 70 56 99.

L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 04 50 26 06 98
avec Béatrice FRANÇOIS à Armoys.

Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande Rémy MERMET au 04 50 73 92 86.

Les activités du Foyer Rural Culturel

avec Mme TAPPONNIER
au 06 15 66 41 43.

La Batterie-Fanfare

"L'ÉCHO DU HAUT-CHABLAIS"

aimerait jouer avec toi...

Eric Neyraud au 04 50 70 89 80.

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

Marie-Josée GHIO
au 04 50 26 64 95

Ne soyez plus seul,

partagez l'amitié au club "Rencontres"

avec Renée INGLIN au 04 50 73 92 11
et Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER
(responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

Challenge des Hermones

www.du-leman-aux-hermones.fr

Ski Club Chablais Nordic :

pratique du ski de fond, loisirs et compétition

Président : Sébastien BAUDRAND

Tél. 04 50 71 11 45 • Portable 06 64 62 92 48
chablaisnordic@orange.fr

Comité de rédaction du bulletin



- Membres du Conseil Municipal

M. Joseph DÉAGE - M^{me} Luce FILLON
M^{me} Michelle VALSESIA
M. Frédéric ARRACHART - M. Jean-Yves MEYNET

- Membres hors Conseil Municipal

M^{me} Corinne GUILLIN - M^{me} Mounira BENDALI
M. André BEL
M. Thierry BOURGEOIS - M. Christian ANNEQUIN

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.

Marie-Jo GUIGNARD Georges BARTHE

388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

TOUT MATÉRIEL MÉDICAL
TOUTE L'ORTHOPÉDIE

BAS de CONTENTION - CEINTURES
OXYGÉNOTHÉRAPIE

Location - Livraison à domicile - Vente
Tél. 04 50 70 51 93 - Fax 04 50 73 93 97

LA FERME DE TROSSY

Lundi au samedi :
9 h 30 - 11 h 30
17 h 45 - 19 h 45

Dimanche
et jours fériés :
9 h 30 - 11 h
18 h 30 - 19 h 45



FABRICATION FERMIERE
DE REBLOCHON, ABONDANCE & TOMME

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19

